



Communiqué de presse
05.02.2020

Présentation et Valorisation des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition Écologique et Valorisation Economique »

**à l'occasion d'une journée organisée le 4 février 2020 à l'auditorium
des Services du Premier Ministre par l'État à travers la délégation
interministérielle au développement de la Vallée de la Seine et
l'ADEME et les Régions Île-de-France et Normandie**

Dans le cadre des actions inscrites au Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions de la Vallée de la Seine (CPIER VdS) signé en juin 2015, l'Etat, l'ADEME et les Régions Île-de-France et Normandie s'associent dans la mise en œuvre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition Écologique et Valorisation Économique » pour soutenir les initiatives innovantes en matière de transition écologique et énergétique. Hier, les 27 lauréats des cinq premières éditions de l'AMI ont présenté les projets retenus et aidés à hauteur de 8,7M€.

La transition écologique, enjeu de valorisation économique de la Vallée de la Seine

Dans la continuité des réflexions sur le Grand Paris lancées en 2009 et à l'initiative des villes et agglomérations du Havre, de Paris et de Rouen, un travail partenarial intense a permis de faire émerger une dynamique collective pour développer et aménager la Vallée de la Seine, porte d'entrée maritime de la « ville-monde » qu'est Paris. Ce territoire de plus de 27 000 km², premier corridor logistique de France, se caractérise par la richesse de ses espaces naturels, paysagers et agricoles à préserver autant que par ses nombreuses industries appelées à se transformer.

La transition écologique est, par conséquent, un levier majeur pour le développement équilibré de la Vallée de la Seine (VdS), que les caractéristiques prêtent particulièrement à la réalisation d'initiatives d'ampleur dans ce domaine. C'est pourquoi elle figure parmi les principaux objectifs du CPIER VdS et de son appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Transition écologique et valorisation économique », décliné en quatre axes d'intervention prioritaires :

- La transition vers une économie circulaire plus vertueuse en gestion des ressources naturelles ;
- La transition vers des solutions durables pour la mobilité des personnes et des marchandises ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- La transition écologique des industries présentes sur le territoire.

15,3 millions d'euros dédiés à l'AMI « Transition Écologique et Valorisation Économique »

Doté par l'Etat à travers l'ADEME et les deux Régions d'un budget total de 15,3 millions d'euros et destiné à soutenir financièrement les initiatives de transition écologique les plus innovantes, cet AMI est reconduit chaque année sur la période 2015-2020. Il



s'adresse à tout acteur de la Vallée de la Seine qui propose un projet au service du territoire et accentuant la coopération entre les acteurs normands et franciliens.

Sur la période 2015-2019, 27 projets lauréats aidés à hauteur de 8,7M€ sur un coût total de 13,8M€

Les lauréats de la période 2015-2019 illustrent toute la qualité, la diversité et le potentiel d'innovation d'une Vallée de la Seine dont la recherche de synergies interterritoriales et d'équilibre économique doit s'aligner sur les objectifs de la transition écologique (préservation des ressources, développement des mobilités à faible impact écologique, développement des énergies renouvelables notamment) :

Quelques exemples de lauréats :

- **ASTRID – MARFRET** : Etude de faisabilité d'un système massifié (fluvial et ferroviaire) et mutualisé de collecte et de transfert des déchets entre les centres de tri en Île-de-France et les sites de valorisation en Normandie.
- **BORNE&EAU – HAROPA ROUEN** : Déploiement de bornes électriques interopérables et connectées
- **E-WAY CORRIDOR – OIE** : Etude du déploiement opérationnel de la phase d'expérimentation d'une maquette numérique corridor électrique et d'un camion-test électrique
- **GEOBAPA – SOLTRACING** : Elaboration d'un référentiel sur la qualité géochimique des sols du bassin parisien pour sécuriser la réutilisation hors sites des terres excavées
- **OLICO-SEINE – IFSTTAR** : Etude de faisabilité de la distribution alimentaire en circuits courts dans la vallée de la Seine et développement d'un calculateur de coût de transport pour les agriculteurs
- **PROBOIS – PROFESSIONS BOIS** : Etude de faisabilité du développement de produits constructifs en hêtre et d'approvisionnement de chantiers par voie fluviale
- **RER FRET – SAMARCANDE** : Etude du développement d'une offre de logistique intégrée et de transport multimodal adaptée aux besoins du système logistique des entreprises et filières
- **SEDIBRIC – HAROPA | CRITT** : Etude de faisabilité et mise en place d'un démonstrateur pilote de valorisation des sédiments en briques et tuiles
- **SIF SEINE – VNF** : Développement d'un outil d'aide à la navigation fonctionnel, collaboratif et accessible aux bateliers et aux armateurs de l'axe Seine
- **AVICAFE SEINE – VNF** : Etude de faisabilité du déploiement de solutions d'avitaillement en carburants alternatifs (hydrogène et gaz naturel)

« Notre attente pour le projet ASTRID est la mise en place opérationnelle d'un démonstrateur fluvial sur l'axe Seine grâce à la validation d'un modèle économique et logistique pertinent. Nous attendons une pleine coopération des acteurs des filières de collecte et de recyclage pour faire aboutir ce projet. »

Louis Bonnefon, Directeur d'agence – Gennevilliers, MARFRET, projet ASTRID

« Conscient des enjeux que représentent le développement et le verdissement de l'Axe Seine, GRTgaz s'est rapproché de VNF, d'Haropa et de la Banque des Territoires pour étudier et proposer l'usage de carburants alternatifs en substitution des carburants traditionnels. La transition énergétique des transports est une nécessité et le soutien du CPIER nous permet d'accompagner la rédaction d'un plan d'infrastructures cohérent, robuste et acceptable pour l'ensemble de l'écosystème. »

M. Frédéric MOULIN, Délégué territorial Val de Seine, GRTgaz, projet AVICAFE Seine

« L'AMI est un levier formidable pour assurer un transfert réel des résultats scientifiques du projet vers les professionnels pertinents, les donneurs d'ordre et les décideurs politiques. Grâce à un partenariat ancré dans le territoire, l'AMI tisse des liens entre projets et garantit aux travaux réalisés crédibilité et retombées économiques. »

Mme Coline Eychène, Cheffe de projet, Soltracing, projet GEOBAPA



« L'AMI est une opportunité unique d'analyser, de manière concrète, les conditions de viabilité d'un corridor électrique sur l'Axe Seine, fortement contributeur à l'atteinte des engagements de transition énergétique fixés par le gouvernement français. »

Walter Pizzaferrri, Président de L'Observatoire de l'Innovation dans l'Energie

Contacts presse :

ADEME : Tiphaine ARMAND : 06 25 28 64 28 – tiphaine.armand@havas.com

Région Ile-de-France : servicepresse@iledefrance.fr

Région Normandie : Charlotte CHANTELOUP – 02 31 06 98 96 –

charlotte.chanteloup@normandie.fr

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr @ademe